

3°) LES CHANGEURS LYONNAIS A LA FIN DU MOYEN-AGE (1350-1450)

par Mademoiselle Michèle TOUBLANC

Mémoire de maîtrise soutenu le 20 décembre 1968.

Membres du Jury : M. Fédou - M. Gascon -

Fait typiquement médiéval que l'organisation d'une grande partie de la population active urbaine en métiers, ces structures professionnelles tendant même à primer la division sociale du travail. C'est^a l'étude d'un de ces "arts", celui qui groupait tous les changeurs de Lyon - à son recrutement, à sa composition, à son évolution - que nous avons consacré notre mémoire.

Cette appréhension du sujet a été dictée par l'état des sources : c'est ainsi, en particulier, que la déficience d'archives proprement "techniques" ne permettait pas de considérer le sujet sous l'angle purement économique. L'absence presque complète d'archives notariales antérieures à la fin du XVe siècle nous prive dans une trop large mesure de ces reconnaissances de dettes qui ont été, par exemple, si utiles à M. Philippe Wolff pour étudier la pratique du crédit à Toulouse. Néanmoins, par le recours à des documents indirects, administratifs et surtout fiscaux, on a pu, - dans une première partie -, examiner l'activité professionnelle des membres de l'"art", tandis que les rôles de tailles et les registres des "Vaillants", sources de premier ordre, autorisaient ensuite à s'attarder sur les formes de la richesse des changeurs, celle-ci déterminant - dernier volet de notre étude - leur participation à la vie politique et sociale de la cité.

Problème d'ordre économique : l'activité des changeurs s'avérait-elle d'essence traditionnelle ou bien au contraire contenait-elle les prémisses d'une nouvelle ère dite capitaliste ? Problème d'ordre social : homogénéité ou composition hétéroclite du métier ? Unité dans une même aristocratie d'argent et de puissance, ou bien plutôt différenciation interne ? Pour tenter de répondre à ces questions, il importait, à l'intérieur d'un plan synchronique - les techniques, les fortunes, les hommes - et d'une étude qui semblerait statique et rigide, de saisir un mouvement diachronique replaçant les changeurs dans l'évolution générale de la fin du Moyen-Age.

Regroupés en métier vraisemblablement dans les premières décennies du XIVe siècle, les changeurs, bourgeois lyonnais, firent dès lors une active concurrence aux étrangers qui monopolisaient jusque là, dans la ville, le commerce de l'argent : Juifs et Lombards usuriers. Grâce surtout au change manuel et au commerce des métaux précieux - plus qu'aux nouvelles activités bancaires, qui ne tardèrent pas à s'ajouter aux fonctions traditionnelles - les changeurs s'enrichirent dans de hasardeuses mais fructueuses spéculations, favorisées

par l'instabilité monétaire de l'époque : à tel point que la monarchie dut intervenir pour conserver les profits qu'elle attendait elle-même des mutations, notamment en limitant le nombre des membres du métier, puis en leur envoyant des "commissaires réformateurs".

A la fin du XIVe siècle, le rôle économique et la richesse des changeurs - essentiellement de gros négociants venus des "arts" majeurs, tels un Jean Tybout, mercier, un Lanternin Pape, saunier, un Jean de Pressia, drapier - contrastaient avec leur mise à l'écart des grandes responsabilités municipales, monopolisées par les familles "patriciennes", qui redoutaient toute atteinte à leur prédominance politique. Force leur fut pourtant d'admettre ces nouveaux enrichis, qui, dès 1376 et 1388, se classaient parmi les couches supérieures de la population, et dont la puissance ne cessait de s'affirmer dans la cité.

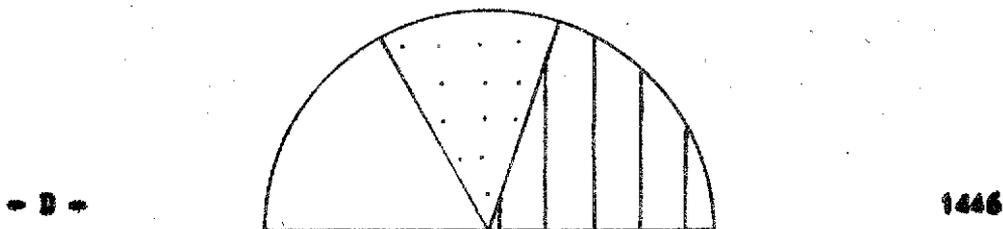
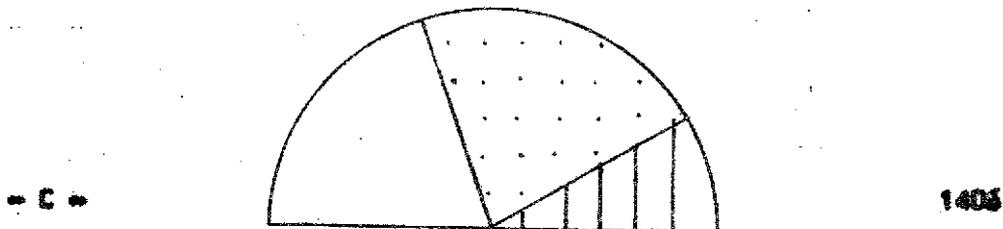
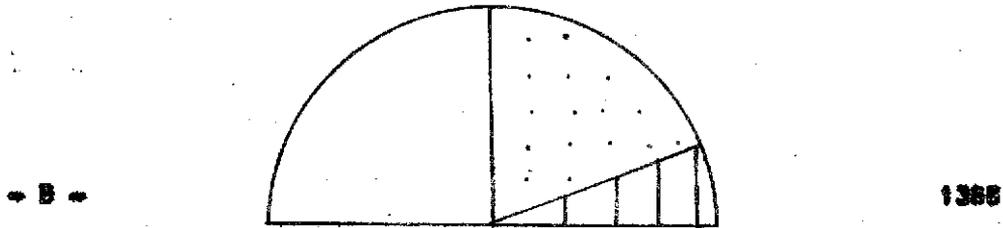
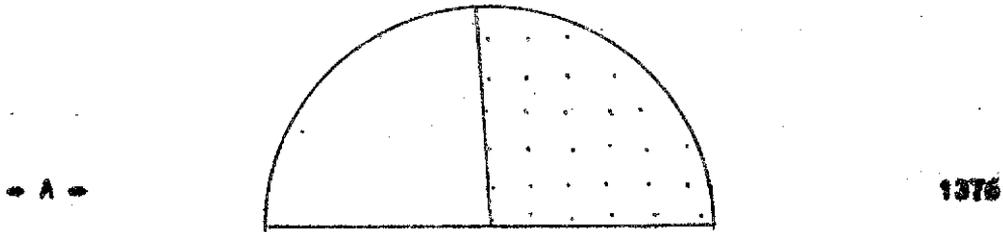
En 1450, les changeurs sont parvenus au faite de leur fortune, de leur pouvoir politique, de leur ascension sociale. Mais cette date ne représente-t-elle pas un aboutissement ? l'apogée du métier ne contient-il pas déjà les germes de son déclin ? Et certes, au milieu du siècle, le corps des changeurs perd deux places dans la hiérarchie des "arts" lyonnais. En outre l'enrichissement qui fut celui des membres du métier dans la première moitié du XVe siècle, n'a pas profité à tous : une concentration des biens s'est opérée au profit de quelques gros trafiquants, tels Humbert Gontier (5000 livres en 1406), ou Pétrequin Chocart (2342 livres en 1446), tandis qu'inversement le nombre des petits changeurs - ceux dont la nommée n'atteint pas 150 Livres - s'est accru. "Aristocratisation" des plus riches, paupérisation des plus modestes : deux signes graves de faiblesse pour le métier au seuil du brillant renouveau économique qui suivit la reprise des foires. Paradoxe qu'un déclin possible des changeurs lyonnais après 1450, alors que Lyon était en passe de devenir, non seulement un des premiers centres commerciaux du Royaume, mais surtout la future grande place de change d'Occident ; "pour le fait des changes, Lyon donnoit la loy à toutes les places de l'Europe". En fait, dès le milieu du XVe siècle, les changeurs subissaient la dangereuse concurrence, sur le plan économique mais aussi politique et social, des marchands-banquiers étrangers, et surtout italiens, qui s'installaient en grand nombre dans la cité.

Ce déclin ne s'avère pas propre à Lyon : dans toutes les villes du Royaume comme de l'étranger, les changeurs - dont l'activité faisait appel à des techniques archaïques - semblent avoir perdu la place importante qu'ils détenaient avant le XVe siècle. C'était un signe des temps.

* * *

LES NIVEAUX DE FORTUNE DES CHANGEURS

1376 à 1446



Le rapprochement de ces 4 schémas révèle une différenciation sociale croissante à l'intérieur du métier des changeurs. 1376 (A) : un grand nombre de grosses fortunes et de fortunes moyennes. 1388 (B) : on note l'apparition de quelques bonnes nouvelles. 1406 (C) : le "vaillant" le plus élevé des changeurs représente le capital considérable de 5 000 L. (contre 2 400 L. en 1376 et 3 000 L. en 1388), mais cet enrichissement prodigieux n'a pas été le fait de toute la corporation : une concentration des biens s'est effectuée au profit de grands marchands. 1446 (D) : les contrastes sociaux se sont accentués chez les changeurs, 9 d'entre eux confinant à la misère alors que peu de fortunes moyennes tombent les écarts entre riches et pauvres et cette hétérogénéité n'est pas sans représenter un sérieux danger pour le métier.



Le Jury souligne les remarquables qualités d'un travail rendu difficile par les lacunes de la documentation. Si l'activité professionnelle des changeurs lyonnais s'est révélée rebelle à l'investigation, du moins connaissons-nous désormais les changeurs eux-mêmes.

La discussion met en lumière les contours particulièrement mouvants - même pour une ville comme Lyon, où le fait était général - d'un "métier" qui accueillait des membres éphémères autour d'un noyau de professionnels du change et du crédit. Pour ces derniers, Monsieur Fédou pense qu'une comparaison avec Genève eût été instructive.

Monsieur Gascon précise que le transfert de la succursale des Métiers de Genève à Lyon, survenu en 1465, est l'événement à la fois décisif et symbolique de la mutation rapide qui, en une génération, transforme une ville, à peine sortie de la récession et encore très médiévale d'esprit, en un grand foyer commercial, largement ouvert aux "gros marchands" étrangers et à leurs méthodes. Le repli des changeurs traditionnels reflète parfaitement cette métamorphose.

*

*

*